

RCS : ROMANS  
Code greffe : 2602

Documents comptables

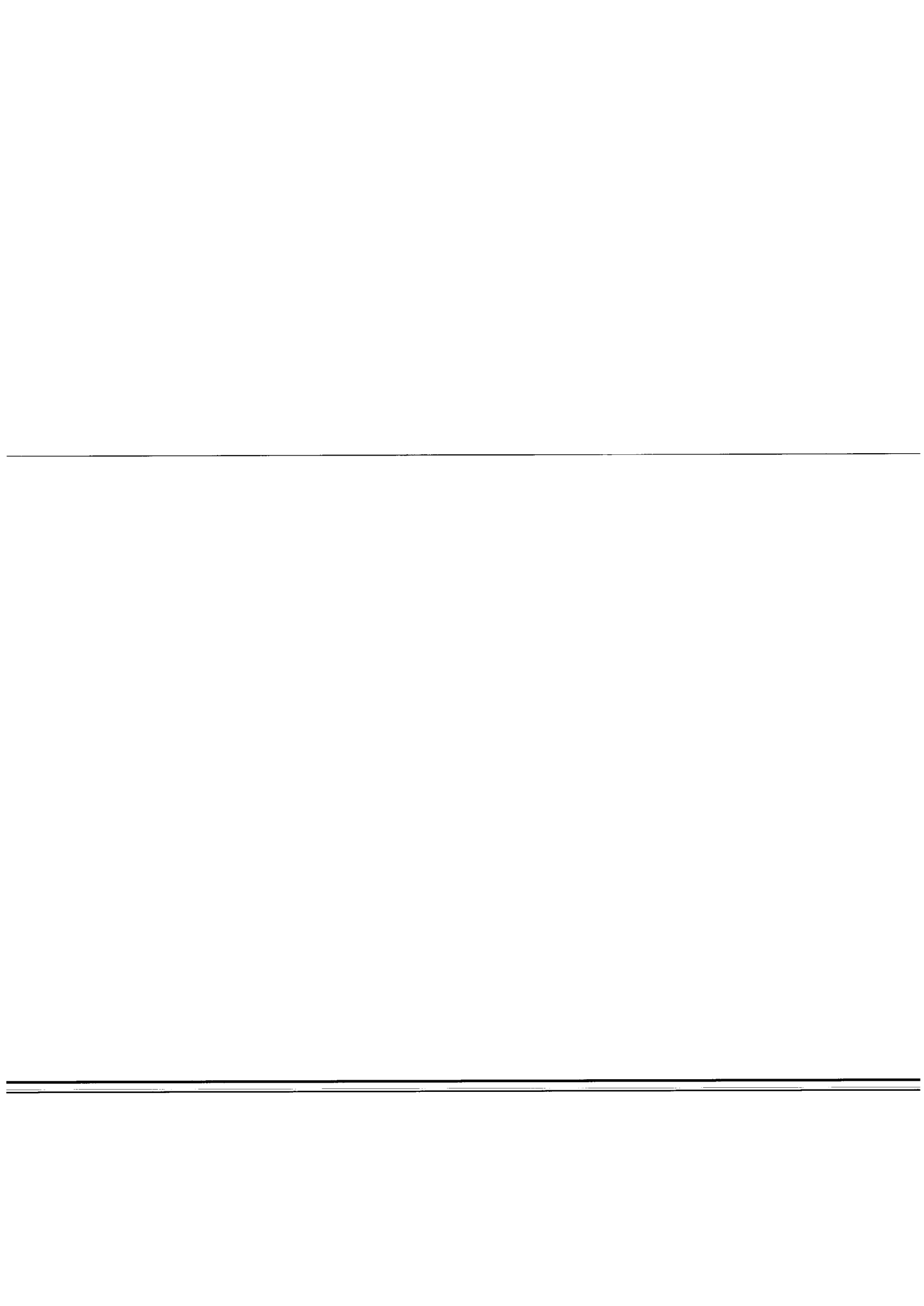
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 02052  
Numéro SIREN : 799 357 199  
Nom ou dénomination : 2 M

Ce dépôt a été enregistré le 14/08/2023 sous le numéro de dépôt B2023/008080



Désignation de l'entreprise **SAS 2 M** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* **12**  
 Adresse de l'entreprise **6 Rue Bernard Morel** **26140 ANNEYRON** Durée de l'exercice précédent\* **12**  
 Numéro SIRET\* **7 9 9 3 5 7 1 9 9 0 0 0 2 2** Néant  \*

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

				Exercice N clos le		N-1	
				31/12/2022		31/12/2021	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB					
	Frais de développement *	CX					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 930	2 817	113	113	
	Fonds commercial (I)	AH					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL					
	Terrains	AN					
	Constructions	AP					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR					
	Autres immobilisations corporelles	AT	50 443	15 445	34 998	38 374	
Immobilisations en cours	AV						
Avances et acomptes	AX						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS					
	Autres participations	CU					
	Créances rattachées à des participations	BB					
	Autres titres immobilisés	BD					
Prêts	BF						
Autres immobilisations financières*	BH	3 800		3 800	3 800		
<b>TOTAL (II)</b>		<b>BJ</b>	<b>57 172</b>	<b>18 262</b>	<b>38 910</b>	<b>42 286</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL				
		En cours de production de biens	BN				
		En cours de production de services	BP				
		Produits intermédiaires et finis	BR				
		Marchandises	BT				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	81 175		81 175	44 270
		Autres créances (3)	BZ	27 399		27 399	34 145
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD				
DIVERS	Disponibilités	CF	213 247		213 247	227 095	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 928		1 928	4 888	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>323 749</b>		<b>323 749</b>	<b>310 397</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		<b>CO</b>	<b>380 921</b>	<b>18 262</b>	<b>362 659</b>	<b>352 683</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks	Créances				

Céquier Double

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise		SAS 2 M		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé . . . . .)	5.000.000		DA	5 000	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, . . . . .			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence . . . . .)	EK		DC		
	Réserve légale (3)		500	DD	500	500
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours . . . . . )	BI		DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* . . . . . )	EJ		DG	82 205	81 448
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		28 296	DI	28 296	36 757
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	<b>TOTAL (I)</b>				DL	116 001
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	<b>TOTAL (II)</b>			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		21 899	DU	21 899	29 751
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs . . . . . )	EI	155	DV	155	104
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		28 703	DX	28 703	31 977
	Dettes fiscales et sociales		152 772	DY	152 772	124 020
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Autres dettes		4 136	EA	4 136	4 426	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		38 994	EB	38 994	38 700
<b>TOTAL (IV)</b>			246 659	EC	246 659	228 978
<b>Ecarts de conversion passif * (V)</b>				ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>			362 659	EE	362 659	352 683
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital			IB		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC		
		Ecart de réévaluation libre		ID		
		Réserve de réévaluation (1976)		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		232 884	EG	232 884	207 248	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**3** **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise		SAS 2 M		Exercice N			Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	615 772	FH		FI	615 772
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	615 772	FK		FL	615 772	589 519
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		3 256
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	6 832	7 028
	Autres produits (1) (11)					FQ	4	4
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	622 608
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	3	159
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	231 415	235 481
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	5 501	4 864
	Salaires et traitements*					FY	245 604	208 820
	Charges sociales (10)					FZ	96 103	83 197
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA	5 657	5 118
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
Autres charges (12)					GE	3	5	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	584 286	537 645
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	38 321	62 162
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	282	175
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	282	175
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(282)	(175)
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	38 039	61 986

Cedex 13

Désignation de l'entreprise		SAS 2 M		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N		Exercice N-1			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	38 000	20 400	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>			HD	38 000	20 400	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	37 602	30 994	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>			HH	37 602	30 994	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				HI	398	(10 594)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	10 142	14 635		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HL	660 608	620 206		
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HM	632 312	583 449		
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>				HN	28 296	36 757	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *		HP	8 916	4 923
			- Crédit bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	2 000	2 000
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	6 832	7 028
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles . facultatives	A6		obligatoires	A9		
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				Exercice N		
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
PRIX CESSION IMMOBILISATIONS CORPORELLES						38 000	
VNC ELEMENTS ACTIFS CEDES					37 602		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs			Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 362 659.35 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 615 771.52 Euros et dégageant un bénéfice de 28 295.50 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 930		
Matériel de transport			37 810
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	48 370		2 073
<b>TOTAL</b>	<b>48 370</b>		<b>39 884</b>
Prêts, autres immobilisations financières	3 800		
<b>TOTAL</b>	<b>3 800</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>55 099</b>		<b>39 884</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			2 930	
Matériel de transport		37 810		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			50 443	
<b>TOTAL</b>		<b>37 810</b>	<b>50 443</b>	
Prêts, autres immobilisations financières			3 800	
<b>TOTAL</b>			<b>3 800</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>37 810</b>	<b>57 172</b>	

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	2 817			2 817
Matériel de transport		208	208	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 996	5 449		15 445
<b>TOTAL</b>	<b>9 996</b>	<b>5 657</b>	<b>208</b>	<b>15 445</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>12 813</b>	<b>5 657</b>	<b>208</b>	<b>18 262</b>

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	208				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 449				
<b>TOTAL</b>	<b>5 657</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 657</b>				

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### Etat des provisions

Néant

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 800		3 800
Autres créances clients	81 175	81 175	
Impôts sur les bénéfices	4 798	4 798	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 164	7 164	
Groupe et associés	14 380	14 380	
Débiteurs divers	1 056	1 056	
Charges constatées d'avance	1 928	1 928	
<b>TOTAL</b>	<b>114 301</b>	<b>110 501</b>	<b>3 800</b>

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	21 744	7 969	13 775	
Fournisseurs et comptes rattachés	28 703	28 703		
Personnel et comptes rattachés	88 773	88 773		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	45 522	45 522		
Taxe sur la valeur ajoutée	17 358	17 358		
Autres impôts taxes et assimilés	1 119	1 119		
Groupe et associés	155	155		
Autres dettes	4 136	4 136		
Produits constatés d'avance	38 994	38 994		
<b>TOTAL</b>	<b>246 504</b>	<b>232 729</b>	<b>13 775</b>	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	7 868			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	155			

### Dont créances concernant les entreprises liées :

\* Groupe et Associés : SARL 2MH = 14 380,43 €

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	500			500

### Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	2 310	100.00
LOGICIELS	507	33.33
LOGO	113	

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### **Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### **Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de transports	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 4 ans
Mobilier	Linéaire	8 ans

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Dépréciation des créances**

(PCG Art 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	360
Autres créances	805
Total	1 165

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	169
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 863
Dettes fiscales et sociales	108 293
Autres dettes	4 136
Total	115 460

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		1 928
Total		1 928
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		38 994
Total		38 994

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS DE SERVICES	615 772
Total	615 772

#### Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	38 039	11 242
Résultat exceptionnel (hors participation)	398	100
Résultat comptable (hors participation)	28 296	11 342

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagements financiers

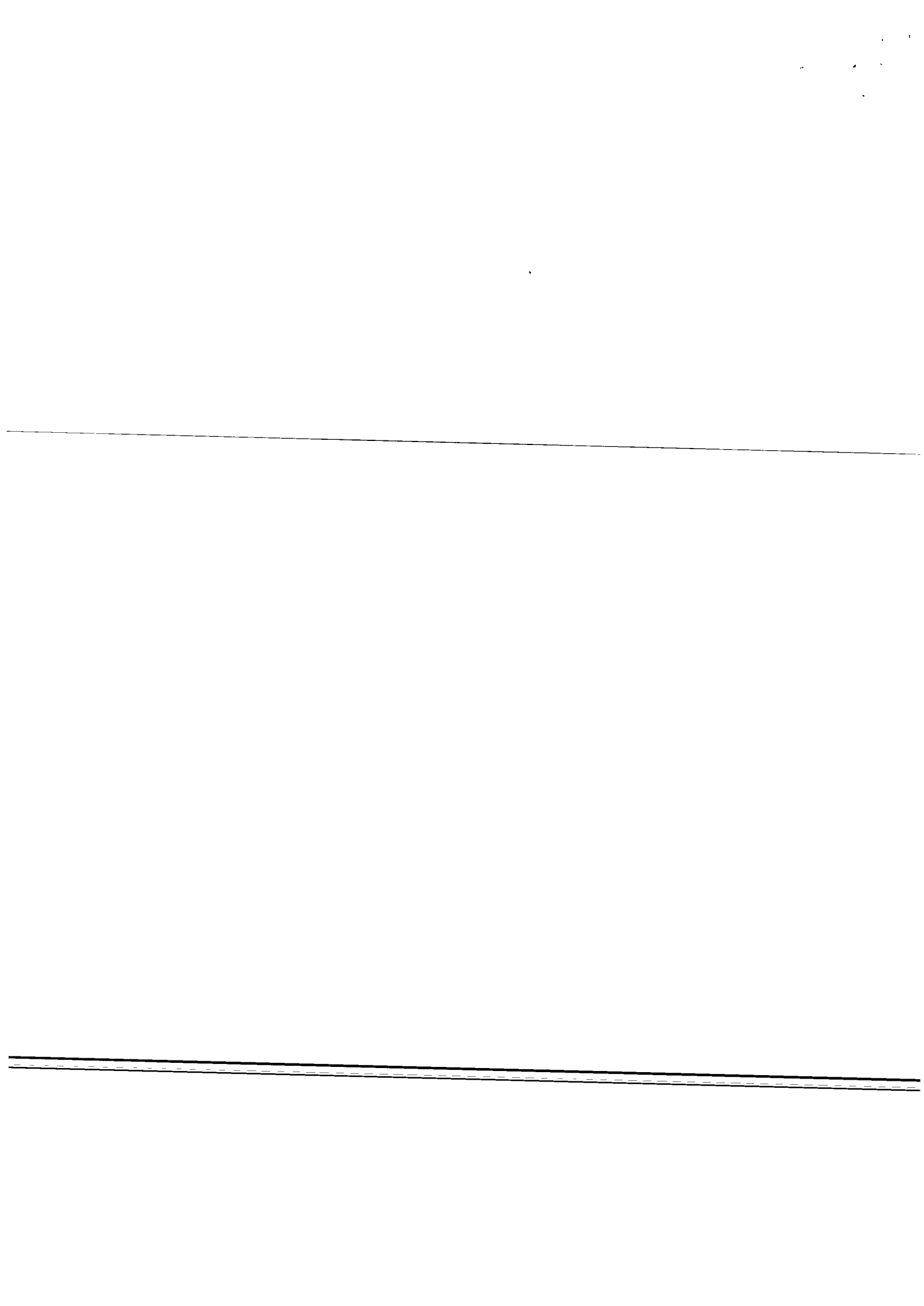
##### Engagements donnés

Autres engagements donnés :		21 730
EMPRUNTS BANCAIRES	21 730	
Total (1)		21 730

##### Engagements reçus

CERTIFIÉ CONFORME





# raboisson

---



CONSEILS AUX ENTREPRISES & ASSOCIATIONS  
EXPERTISE COMPTABLE  
AUDIT

Immeuble Eden Roc  
6 Place Carnot  
42000 SAINT-ETIENNE

Tél : 06 13 50 61 68  
laurence.raboisson@raboisson.com

---

## 2 M

Société par actions simplifiée  
au capital de 5.000 €  
Siège social : 6 RUE BERNARD MOREL  
26 140 ANNEYRON  
R.C.S ROMANS 799 357 199

## Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2022





## Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société 2 M,

### I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2 M relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### II- Fondement de l'opinion

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



### **III- Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédées, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **IV- Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

### **V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société 2 M à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

u



## **VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SAINT ETIENNE, le 22 juin 2023

Le Commissaire aux comptes

SARL LAURENCE.CROPPI



---

LAURENCE RABOISSON CROPPI

## BILAN ACTIF

<b>ACTIF</b>		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	2 930	2 817	113	113		
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles	50 443	15 445	34 998	38 374	3 376	8.80	
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	3 800		3 800	3 800			
<b>Total II</b>	57 172	18 262	38 910	42 286	3 376	7.98	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	81 175		81 175	44 270	36 905	83.36
	Autres créances	27 399		27 399	34 145	6 746	19.76
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	213 247		213 247	227 095	13 847	6.10	
Charges constatées d'avance (3)	1 928		1 928	4 888	2 960	60.56	
<b>Total III</b>	323 749		323 749	310 397	13 352	4.30	
<b>Comptes de Régularisation</b>	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>		380 921	18 262	362 659	352 683	9 977	2.83

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

6

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000 ) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	5 000	5 000		
	<b>Réserves</b>				
	Réserve légale	500	500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	82 205	81 448	757	0.93
	Report à nouveau				
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	28 296	36 757	8 462	23.02
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	<b>Total I</b>	116 001	123 705	7 705	6.23
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	<b>Total II</b>				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	<b>Total III</b>				
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	21 744	29 616	7 872	26.58
	Concours bancaires courants	155	136	20	14.51
	Emprunts et dettes financières diverses	155	104	50	48.41
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	<b>Dettes d'exploitation</b>				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 703	31 977	3 274	10.24
	Dettes fiscales et sociales	152 772	124 020	28 753	23.18
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	4 136	4 426	290	6.54	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	38 994	38 700	294	0.76
	<b>Total IV</b>	246 659	228 978	17 681	7.72
	Ecart de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		362 659	352 683	9 977	2.83

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

232 884

207 248

h

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	615 772		615 772	589 519	26 252	4.45
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	615 772		615 772	589 519	26 252	4.45
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				3 256	3 256	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			6 832	7 028	195	2.78
Autres produits			4	4	0	4.20
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			622 608	599 806	22 801	3.80
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3	159	156	98.24
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			231 415	235 481	4 066	1.73
Impôts, taxes et versements assimilés			5 501	4 864	637	13.10
Salaires et traitements			245 604	208 820	36 784	17.62
Charges sociales			96 103	83 197	12 905	15.51
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 657	5 118	539	10.54
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			3	5	2	44.89
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			584 286	537 645	46 642	8.68
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			38 321	62 162	23 840	38.35
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
<del>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</del>						
<del>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</del>						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

v

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12 31/12/2021	12 Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>				
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	282	175	107	60.82
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>	282	175	107	60.82
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	282	175	107	60.82
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	38 039	61 986	23 947	38.63
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	38 000	20 400	17 600	86.27
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
<b>Total VII</b>	38 000	20 400	17 600	86.27
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	37 602	30 994	6 608	21.32
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>Total VIII</b>	37 602	30 994	6 608	21.32
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	398	10 594	10 992	103.76
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	10 142	14 635	4 493	30.70
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	660 608	620 206	40 401	6.51
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	632 312	583 449	48 863	8.37
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	28 296	36 757	8 462	23.02

\* V compris Redevance de crédit bail mobilier 8 916 4 923

Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

u

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 362 659.35 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 615 771.52 Euros et dégageant un bénéfice de 28 295.50 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 930		
<b>TOTAL</b>			
Matériel de transport			37 810
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	48 370		2 073
<b>TOTAL</b>	48 370		39 884
Prêts, autres immobilisations financières	3 800		
<b>TOTAL</b>	3 800		
<b>TOTAL GENERAL</b>	55 099		39 884

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			2 930	
<b>TOTAL</b>				
Matériel de transport		37 810		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			50 443	
<b>TOTAL</b>		37 810	50 443	
Prêts, autres immobilisations financières			3 800	
<b>TOTAL</b>			3 800	
<b>TOTAL GENERAL</b>		37 810	57 172	

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	2 817			2 817
<b>TOTAL</b>				
Matériel de transport		208	208	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 996	5 449		15 445
<b>TOTAL</b>	9 996	5 657	208	15 445
<b>TOTAL GENERAL</b>	12 813	5 657	208	18 262

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	208				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 449				
<b>TOTAL</b>	5 657				
<b>TOTAL GENERAL</b>	5 657				

u

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

**Etat des provisions**

Néant

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus d'1 an</b>
Autres immobilisations financières	3 800		3 800
Autres créances clients	81 175	81 175	
Impôts sur les bénéfices	4 798	4 798	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 164	7 164	
Groupe et associés	14 380	14 380	
Débiteurs divers	1 056	1 056	
Charges constatées d'avance	1 928	1 928	
<b>TOTAL</b>	<b>114 301</b>	<b>110 501</b>	<b>3 800</b>

<b>Etat des dettes</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	21 744	7 969	13 775	
Fournisseurs et comptes rattachés	28 703	28 703		
Personnel et comptes rattachés	88 773	88 773		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	45 522	45 522		
Taxe sur la valeur ajoutée	17 358	17 358		
Autres impôts taxes et assimilés	1 119	1 119		
Groupe et associés	155	155		
Autres dettes	4 136	4 136		
Produits constatés d'avance	38 994	38 994		
<b>TOTAL</b>	<b>246 504</b>	<b>232 729</b>	<b>13 775</b>	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	7 868			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	155			

**Dont créances concernant les entreprises liées :**

\* Groupe et Associés: SARL 2MH = 14 380,43 €

**Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	500			500

**Autres immobilisations incorporelles**

(Code du Commerce Art R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	2 310	100.00
LOGICIELS	507	33.33
LOGO	113	

6

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### **Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### **Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de transports	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 4 ans
Mobilier	Linéaire	8 ans

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	360
Autres créances	805
Total	1 165

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	169
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 863
Dettes fiscales et sociales	108 293
Autres dettes	4 136
Total	115 460

h

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		1 928
<b>Total</b>		<b>1 928</b>
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		38 994
<b>Total</b>		<b>38 994</b>

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**

**Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
<b>PRESTATIONS DE SERVICES</b>	615 772
<b>Total</b>	<b>615 772</b>

**Ventilation de l'impôt sur les bénéfices**

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	38 039	11 242
Résultat exceptionnel (hors participation)	398	100
Résultat comptable (hors participation)	28 296	11 342

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

**Engagements financiers**

**Engagements donnés**

Autres engagements donnés :		
EMPRUNTS BANCAIRES	21 730	21 730
<b>Total (1)</b>		<b>21 730</b>

**Engagements reçus**

6

**2 M**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 5 000 euros**  
**Siège social : 6, Rue Bernard Morel, 26140 ANNEYRON**  
**799 357 199 RCS ROMANS SUR ISERE**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 30 JUIN 2023**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2022**

**DEUXIÈME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 s'élevant à 28 295,50 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	28 295,50 euros
A titre de dividendes Soit 56,00 euros par action	28 000,00 euros
Le solde En totalité au compte "autres réserves".	295,50 euros

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 56,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 27 944,00 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.



---

---

---

~~Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.~~

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2021 : 36 000 euros, soit 72 euros par titre, dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 72 euros et non éligibles à l'abattement de 40 % : 35 928 euros,
- Exercice clos le 31 Décembre 2020 : 25 500 euros, soit 51 euros par titre, dividendes éligibles à l'abattement de 40 % pour 51 euros et non éligibles à l'abattement de 40 % pour 25 449 euros,
- Exercice clos le 31 Décembre 2019 : 25 700 euros, soit 51,40 euros par titre, dividendes éligibles à l'abattement de 40 % pour 51,40 euros et non éligibles à l'abattement de 40 % pour 25 648,60 euros.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2023**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme  
Le Président  
Guillaume COQUERELLE

